

Spécialité Bijou
Définition des épreuves E1, E2, E3, E4 (ANNEXE A L'ARRETE DU 24 JUILLET 2013)

E1 EPREUVE PROFESSIONNELLE

prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie gestion

U1
Coefficient 11

Elle est composée de 3 parties :

- Epreuve professionnelle : coefficient 8
- Evaluation de la formation en milieu professionnel : coefficient 2
- Economie gestion : coefficient 1

EPREUVE PROFESSIONNELLE

coefficient 8

● **Objectif et contenu de l'épreuve**

A partir d'un cahier des charges définissant les termes du projet à réaliser, le candidat devra être capable de conduire, en toute autonomie, tous les actes et procédures qui marquent les différentes étapes de la demande. Pour atteindre l'objectif assigné, il devra mobiliser ses connaissances artistiques, technologiques, professionnelles et autres savoir-faire pour résoudre chaque partie du projet.

L'épreuve porte sur les compétences communes aux 3 options :

C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5
C2.1, C2.2, C2.3, C5
C4.1, C4.2, C4.3, C4.4

sur les compétences spécifiques :

C2.4 BJ, C2.4 BS et C2.4 BPF,
C2.5 BJ, C2.5 BS et C2.5 BPF,
C2.6 BS, C2.6 BPF,
C3.1 BJ, C3.1 BS, C3.1 BPF,
C3.2 BJ, C3.2 BS, C3.2 BPF
C3.3 BJ,

et les savoirs associés: S1.2, S2, S3, S4, S5, S6, S7, S8.

● **Modes d'évaluation**

⇒ **Contrôle en cours de formation**

Le contrôle est effectué au cours de **trois situations** qui mettent en œuvre des activités ayant un caractère progressif par la nature et le domaine des compétences évaluées. Ces trois situations couvrent les deux années de formation.

Au terme de celles-ci, les enseignants et les professionnels ayant participé à la formation et à l'évaluation arrêtent conjointement la note qui sera proposée au jury.

● **1^{ère} situation : étude du produit** (durée 9 heures environ, coefficient 2)

Elle comprend trois parties de même pondération :

- réalisation d'un dessin gouaché
- réalisation d'un dessin technique
- réalisation d'une maquette (étude plasticienne)

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant, pour les trois parties, le cadre de l'étude.

Le thème est commun, la réalisation du dessin gouaché prend appui sur des éléments issus de la maquette. L'étude du produit sera définie par son thème et sa représentation sous forme d'esquisse ou de schéma dont certaines parties pourront être incomplètes.

Des données et des indications précises seront fournies au candidat. Elles auront trait à la nature des matériaux et des produits, à la fonction, au style, aux proportions, aux contraintes techniques (mise en forme, système de

fermetures, liaisons...). Celles-ci doivent permettre au candidat d'effectuer un choix en cohérence avec la demande.

Réalisation d'un dessin gouaché (durée 3 heures environ)

L'évaluation porte sur les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5 et les savoirs associés : S1.2, S4, S6

Le candidat doit être capable de :

- dégager et hiérarchiser les données et les contraintes de la demande
- dégager les références techniques, plastiques, historiques, culturelles contenues ou induites
- décliner les diverses réponses
- produire des croquis, schémas, dessins gouachés qui expriment la solution retenue

Les gouachés seront traités à l'échelle 1

Réalisation d'un dessin technique (durée 2 heures environ)

L'évaluation porte sur les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5 et les savoirs associés : S2, S3, S4, S6, S7

Le candidat doit être capable de :

- dégager et de hiérarchiser les données et les contraintes de la demande
- dégager les références techniques
- produire, à l'aide de l'outil informatique ou sous la forme conventionnelle, un dessin technique à l'échelle dans le respect des normes de représentation

Réalisation d'une maquette (durée 4 heures environ)

L'évaluation porte sur les compétences C1.4, C2.1, C5 et les savoirs associés : S1.2, S3, S4, S6

À partir du dessin gouaché, le candidat doit être capable de réaliser une maquette de présentation avec mise en couleur à l'échelle 1 à l'aide des matériaux de mise en œuvre tels que cire, plastiline ou autres.

● **2^{ème} situation : réalisation d'une analyse de fabrication** (durée 3 heures environ, coefficient 2)

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C4.1, C4.2 et les savoirs associés : S2, S3, S4, S5, S6.

Elle comprend une seule partie écrite et graphique.

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant bien le cadre de l'étude. Le domaine concerné touche uniquement à la préparation du travail dans les actes successifs de la fabrication, du montage, de la finition et du contrôle des pièces.

Quelle que soit l'option préparée, le candidat doit connaître l'ensemble des phases de fabrication d'un bijou. La réalisation du produit est définie par son thème et sa représentation sous forme de dessins, esquisses, croquis cotés.

Les indications ayant trait à l'analyse de fabrication et aux conditions de réalisation seront précisées. Elles devront tenir compte du niveau de maîtrise des actes et des procédures acquis par les élèves au moment du contrôle. L'analyse peut porter sur tout ou partie d'une (ou d'un ensemble de) pièce(s).

A partir des documents techniques extraits du cahier des charges, dans les conditions matérielles requises (équipements du poste de travail, de l'atelier, outils, matière d'œuvre) et avec des supports matériels (maquette, sous-ensemble) :

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BJ, C2.5 BJ, C5 et les savoirs associés : S2, S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'élaborer une méthode de travail et choisir les techniques appropriées
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (fabrication, assemblage, finition, contrôles) incluant les contraintes de sertissage et de polissage

- de choisir les outillages et les moyens de production adaptés
- de planifier les postes de travail

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BS, C2.5 BS, C2.6 BS et les savoirs associés : S2, S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir les types de sertissage appropriés aux contraintes artistiques et techniques retenues
- d'établir la gamme opératoire des sertissages à réaliser dans le respect des travaux de fabrication d'assemblage, de finition, et de contrôles à réaliser
- de choisir les outillages de sertissage et les moyens adaptés
- de planifier les postes de travail

Pour l'option bijouterie polissage finition :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BPF, C2.5 BPF, C2.6 BPF et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir le procédé de finition approprié aux contraintes artistiques et techniques dans le respect des travaux de fabrication, d'assemblage et de sertissage réalisés
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (mise en sécurité des éléments fragiles de la pièce, polissage, finitions, contrôles)
- de choisir les outillages adaptés aux procédés de finition retenus
- de planifier les postes de travail

● **3^{ème} situation : réalisation de tout ou partie d'un produit** (durée 24 heures environ, coefficient 4)

L'évaluation porte sur les compétences :

- C3.1 BJ, C3.2 BJ, C3.3 BJ, pour l'option bijouterie joaillerie
- C3.1 BS, C3.2 BS, pour l'option bijouterie sertissage
- C3.1 BP, C3.2 BP, pour l'option bijouterie polissage finition
- C4.1, C4.2, C4.3, C4.4 pour les trois options

et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Elle comprend une seule partie sous forme pratique.

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant bien le cadre du travail. On cherche à vérifier toutes les aptitudes du candidat dans les actes de la mise en œuvre d'une réalisation au sens général du terme (fabrication, montage, finition, contrôle) à l'aide des moyens conventionnels utilisés au cours de la formation.

La réalisation du produit à exécuter est définie par son thème et sa représentation sous forme de dessin, schéma, esquisse, complétés le cas échéant par des pièces réelles (ensembles et/ou sous ensemble).

Un certain nombre d'indications peuvent être fournies au candidat dans le respect de certaines procédures de mise en forme des pièces (liberté du choix ou imposition d'une technique). En l'absence de consignes particulières, le candidat aura le libre choix de l'organisation et de la présentation de son travail.

Des évaluations intermédiaires au cours de l'épreuve, pourront être diligentées pour contrôler la qualité de la réalisation de certains actes du métier. Elles devront être précisées dans le cahier des charges avec les modalités.

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences : C3.1 BJ, C3.2 BJ, C3.3 BJ et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer les opérations de fabrication, de transformation et de réparation
- de réaliser les travaux de montage, d'assemblage
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle des éléments, et vérifier la qualité de la réalisation

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences : C3.1 BS, C3.2 BS,
et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de réaliser tous les travaux de sertissage et maîtriser les différents procédés
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation

Pour l'option bijouterie polissage finition :

L'évaluation porte sur les compétences : C3.1 BPF, C3.2 BPF,
et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer toutes les opérations de polissage et maîtriser les différents procédés
- d'opérer tous les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation

⇒ Epreuve ponctuelle pratique d'une durée de 32 heures (8 heures +24 heures)

Cette épreuve est constituée de **deux parties** formant un tout cohérent basé sur un cahier des charges unique avec un thème commun.

1ère partie : étude du produit :

- réalisation d'un dessin gouaché
- réalisation d'un dessin technique
- réalisation d'une maquette (étude plasticienne)

2ème partie : analyse et réalisation de tout ou partie d'un produit :

- réalisation d'une analyse de fabrication
- réalisation de tout ou partie d'un produit

L'épreuve se déroule sous une forme continue. Le cadre de l'activité, les conditions initiales, les informations, les critères d'évaluation seront consignés. Un fonds documentaire pourra le cas échéant, être mis à la disposition des candidats.

Les actes d'études, de préparation et de réalisation sont hiérarchisés. L'ensemble du travail demandé au candidat relève d'une activité de synthèse qui doit permettre de vérifier la maîtrise des principales compétences dans les actes essentiels du métier.

● 1^{ère} partie : étude du produit (durée 8 heures, coefficient 2)

L'évaluation porte sur les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C5.

et les savoirs associés : S1.2, S4, S5, S6, S7, S8

Les contenus sont identiques à ceux de la 1ère situation d'évaluation du contrôle en cours de formation.

- réalisation d'un dessin technique (durée maximum 2 heures)
- réalisation d'une maquette (durée maximum 4 heures)
- réalisation d'un dessin gouaché (durée maximum 2 heures)

● 2^{ème} partie : analyse/réalisation de tout ou partie d'un produit (durée 24 heures, coefficient 6)

a) réalisation d'une analyse de fabrication (durée 2 heures)

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BJ, C2.5 BJ, C5

et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'élaborer une méthode de travail et de choisir les techniques appropriées
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (fabrication, assemblage, finition, contrôles) incluant les contraintes de sertissage et de polissage

- de choisir les outillages et les moyens de production adaptés
- de planifier les postes de travail

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3, C2.4 BS, C2.5 BS, C2.6 BS, C5 et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir les types de sertissage appropriés aux contraintes artistiques et techniques retenues
- d'établir la gamme opératoire des sertissages à réaliser dans le respect des travaux de fabrication d'assemblage, de finition, et de contrôles à réaliser
- de choisir les outillages de sertissage et les moyens adaptés
- de planifier les postes de travail

Pour l'option bijouterie polissage finition

L'évaluation porte sur les compétences C2.1, C2.2, C2.3., C2.4 BPF, C2.5 BPF, C2.6 BPF, C5 et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de définir le procédé de finition approprié aux contraintes artistiques et techniques dans le respect des travaux de fabrication, d'assemblage et de sertissage réalisés
- d'établir la gamme opératoire des travaux à réaliser (mise en sécurité des éléments fragiles de la pièce, polissage, finitions, contrôles)
- de choisir les outillages adaptés aux procédés de finition retenus
- de planifier les postes de travail

b) réalisation de tout ou partie d'un produit (durée 22 heures)

Le sujet de l'évaluation est établi sur la base d'un cahier des charges précisant bien le cadre du travail. On cherche à vérifier toutes les aptitudes du candidat dans les actes de la mise en œuvre d'une réalisation au sens général du terme (fabrication, montage, finition, contrôle) à l'aide des moyens conventionnels utilisés au cours de la formation.

La réalisation du produit à exécuter est définie par son thème et sa représentation sous forme de dessin, schéma, esquisse, complétés le cas échéant par des pièces réelles (ensembles et/ou sous ensemble).

Un certain nombre d'indications peuvent être fournies au candidat dans le respect de certaines procédures de mise en forme des pièces (liberté du choix ou imposition d'une technique). En l'absence de consignes particulières, le candidat aura le libre choix de l'organisation et de la présentation de son travail.

Des évaluations intermédiaires au cours de l'épreuve, pourront être diligentées pour contrôler la qualité de la réalisation de certains actes du métier. Elles devront être précisées dans le cahier des charges avec les modalités.

Pour l'option bijouterie joaillerie :

L'évaluation porte sur les compétences C3.1 BJ, C3.2 BJ, C3.3 BJ et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer les opérations de fabrication, de transformation et de réparation
- de réaliser les travaux de montage, d'assemblage
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle des éléments, et vérifier la qualité de la réalisation

Pour l'option bijouterie sertissage :

L'évaluation porte sur les compétences C3.1 BS, C3.2 BS et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- de réaliser tous les travaux de sertissage et maîtriser les différents procédés
- d'opérer les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation

Pour l'option bijouterie polissage finition

L'évaluation porte sur les compétences C3.1 BPF, C3.2 BPF

et les savoirs associés : S3, S4, S5, S6

Le candidat doit être capable :

- d'effectuer toutes les opérations de polissage et maîtriser les différents procédés
- d'opérer tous les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la qualité de la réalisation

EVALUATION DE LA PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

coefficient 2

L'épreuve prend appui sur le dossier élaboré à l'issue de la période de formation en milieu professionnel, conformément à l'annexe III « Période de formation en milieu professionnel ».

En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à cette partie d'épreuve.

• Modes d'évaluation

⇒ Contrôle en cours de formation

L'évaluation se déroule en deux temps :

- Temps 1 : 5 minutes environ : présentation orale du dossier personnel de synthèse au cours de laquelle le candidat ne sera pas interrompu.
- Temps 2 : 10 minutes environ : à partir de l'exposé du candidat, entretien avec la commission d'évaluation sur les connaissances et compétences professionnelles et la pertinence des activités choisies.

⇒ Épreuve ponctuelle orale d'une durée de 15 minutes

Le déroulement et les modalités de l'évaluation orale sont identiques à ceux définis dans l'épreuve en cours de formation.

Au terme de cet oral les examinateurs arrêtent la note qui sera proposée au jury.

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant du domaine professionnel et d'un professionnel et/ou d'un enseignant d'arts appliqués. En cas d'absence du professionnel, la commission pourra valablement statuer.

ECONOMIE-GESTION

coefficient 1

• Objectifs de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer les connaissances et compétences du candidat à :

- présenter le secteur professionnel concerné
- identifier les modalités d'insertion professionnelle dans les organisations de son secteur professionnel
- caractériser l'organisation de l'activité de l'entreprise dans laquelle il s'est inséré au cours de ses périodes de formation en milieu professionnel
- identifier les coûts de la production réalisée et les indicateurs de gestion de l'entreprise
- montrer les relations que l'entreprise entretient avec ses partenaires extérieurs
- repérer les éléments de mutation de l'entreprise, internes ou liés à son environnement

L'épreuve porte sur au moins huit compétences réparties dans quatre axes prévus au programme d'économie-gestion.

Les critères d'évaluation sont définis dans la grille d'évaluation diffusée par les services d'organisation des examens.

• Modes d'évaluation

L'épreuve prend appui sur le dossier élaboré à l'issue de la période de formation en milieu professionnel, conformément à l'annexe III « Période de formation en milieu professionnel ».

En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à cette partie d'épreuve

⇒ Contrôle en cours de formation

L'évaluation se déroule en deux temps :

- Temps 1 : 5 minutes environ 8 points

Présentation orale du secteur professionnel dans lequel le candidat a évolué, de la place de l'entreprise qui l'a accueilli. Il expose ses observations concernant la gestion et la vie économique de l'entreprise.

- Temps 2 : 5 minutes environ 12 points

A partir de l'exposé du candidat, entretien avec la commission d'évaluation sur les connaissances et compétences figurant au programme d'économie-gestion.

⇒ Épreuve ponctuelle orale d'une durée de 10 minutes

Le déroulement et les modalités de l'évaluation orale sont identiques à ceux définis dans l'épreuve en cours de formation.

Au terme de cet oral les examinateurs arrêtent la note qui sera proposée au jury.

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'économie-gestion et d'un enseignant du domaine professionnel et/ou d'un enseignant d'arts appliqués.

E2 : EPREUVE DE PROJET DE REALISATION

U 2
Coefficient 3

● Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour objet de contrôler la capacité du candidat à établir et à communiquer des informations relatives à un projet de réalisation en bijouterie.

Le choix des supports, les éléments significatifs, la démarche adoptée, doivent trouver une justification dans les solutions techniques et esthétiques retenues. Des remarques ou des commentaires étayeront les principales étapes de la réalisation.

L'épreuve prend appui sur un dossier constitué par le candidat, elle ne conduit pas à la réalisation de la pièce projetée, cependant le dossier doit en démontrer la faisabilité technique.

Elle vise les compétences C.1.1, C1.2, C1.3, C1.4

C2.1, C2.2, C2.4, C2.4 BJ, C2.4 BS, C2.4 BPF

C4.1, C4.2, C4.3, C4.4

C5.1, C5.2, C5.3, C5.4,

et les savoirs associés S1, S2, S3, S4, S6

● Critères d'évaluation

Le candidat doit être capable :

- de sélectionner et d'organiser des informations stylistiques et techniques
- de proposer les études de différentes méthodes et techniques de réalisation
- de proposer une solution artistique et/ou technique
- d'assurer une présentation plastique du dossier répondant à des critères de qualité
- d'informer les personnes (équipe ou client) en sélectionnant les moyens de communication adaptées
- de conseiller une démarche et d'estimer le coût de réalisation
- d'apporter des réponses précises et argumentées

Constitution du dossier

Le candidat élabore un dossier dont il détermine l'objectif, le cahier des charges, les contenus, les étapes de réalisation et la présentation pratique et orale.

Pour tous les candidats, le dossier doit décrire une méthodologie de projet dans toutes ses phases.

Ce dossier doit comporter :

- les objectifs du projet
- les contenus (textes, croquis, recherches documentaires plastiques, historiques et techniques
- les étapes de présentation esthétique et de réalisation technique
- l'étude des coûts de réalisation et de production

Le candidat en établit une copie numérique.

Forme du dossier

Format minimum : A3 (29,7 cm - 42 cm).

Format maximum : *Raisin* (50 cm - 65 cm).

Nombre de planches écrites, graphiques et techniques : de 15 à 25.

Si le dossier est incomplet, le candidat peut être interrogé et une note lui est attribuée.

En cas de dossier rendu hors délai ou en cas d'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve.

● **Mode d'évaluation**

⇒ **Épreuve ponctuelle orale d'une durée de 20 minutes** précédée de 30 minutes de préparation

L'épreuve est notée sur 20 points ; 14 points sont attribués au dossier et 6 points à l'oral

Le dossier support de l'oral et sa copie numérique seront rendus, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens et concours, 15 jours avant le début de l'épreuve orale. Les membres de la commission d'évaluation procéderont à son évaluation (sur les 14 points) avant la soutenance orale.

Dans une salle équipée avec les moyens de communication courants (tableau, vidéoprojecteur, supports informatiques...), le candidat présente, à sa convenance, l'ensemble de son dossier.

Le candidat procède à un exposé de 10 minutes, durant lequel il n'est pas interrompu.

Dans les 10 minutes qui suivent, il répond aux questions des membres de la commission d'évaluation.

Au terme de l'oral, la commission d'évaluation arrête la note qui sera proposée au jury.

La commission d'évaluation est constituée d'un professeur d'arts appliqués, d'un professeur de l'enseignement professionnel et d'un professionnel. En l'absence du professionnel, la commission pourra valablement statuer.

E3 : EPREUVE DE CULTURES ARTISTIQUES

U 3
Coefficient 3

● **Objectif et contenu de l'épreuve**

Cette épreuve doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à situer l'art du bijou et du joyau dans son cadre historique, chronologique et géographique, en référence aux grandes lignes de l'évolution des styles des origines à nos jours.

L'approche stylistique, les critères techniques et esthétiques retenus ayant trait aux objets devront permettre de mettre en exergue leur destination, les sources d'inspiration et les contraintes techniques de réalisation.

L'épreuve doit intégrer une ouverture culturelle élargie et un dialogue entre les cultures (savoirs communs SA et SB).

L'épreuve porte sur la compétence C1 et les savoirs associés : S1.1, S3, S4 S6

● **Critères d'évaluation**

Elle doit permettre d'évaluer les aptitudes du candidat à :

- identifier les caractéristiques formelles, colorées, structurelles, et techniques de l'objet ou des éléments étudiés

- situer l'objet, en référence à une période historique marquée par une évolution culturelle importante, et/ou son identité géographique

- établir des relations formelles et/ou stylistiques du champ professionnel avec d'autres réalisations artistiques de la même époque.

● **Mode d'évaluation**

⇒ **Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 2 heures**

Elle a comme support un fonds documentaire (dessins, schémas, photographies, textes) pouvant se rapporter à toutes les périodes de l'histoire, période contemporaine incluse.

Ce dossier doit permettre d'évaluer le candidat sur un minimum de six des grandes périodes de l'histoire de l'art du bijou.

Le candidat devra situer l'époque et le lieu géographique auxquels peuvent se rattacher les objets - ou leurs représentations- étudiés. Il lui est demandé :

- des réponses et des commentaires écrits

- des croquis analytiques mettant en évidence des caractéristiques techniques et artistiques, ainsi que les organisations plastiques (formes, couleurs, matières)

E4 : EPREUVE D'ARTS APPLIQUES

U 4
Coefficient 4

● **Objectif et contenu de l'épreuve**

Cette épreuve vise à vérifier l'aptitude du candidat à analyser et à exploiter une documentation, à proposer diverses solutions répondant à une demande précise et à exprimer plastiquement ses recherches.

Elle concerne les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4
et les savoirs associés S .1, S1.2.1, S1.2.2, S1.2.3, S4

● **Critères d'évaluation**

L'évaluation porte sur:

- la pertinence de la sélection et de l'exploitation de la documentation fournie
- le respect du cahier des charges
- la faisabilité des propositions de réalisation et les possibilités d'adaptation
- la cohérence de la démarche
- la lisibilité et l'expressivité de la traduction graphique et colorée
- la qualité plastique du projet et de sa présentation
- la clarté des informations techniques conduisant à une compréhension précise des intentions

● **Mode d'évaluation**

⇒ **Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 6 heures**

À partir d'un cahier des charges (cadre de l'étude, thème, expression de la demande...) et du fonds documentaire (éléments de référence, objets réels ou figurés, documents iconographiques accompagnés éventuellement de documents textuels...),

Il est demandé au candidat :

- d'exploiter une documentation iconographique et/ou réelle d'une époque historique ou contemporaine
- d'effectuer des recherches sous forme d'esquisses et de croquis (rough)
- de sélectionner la proposition répondant le mieux au cahier des charges
- d'explicitier la démarche, effectuer et justifier un choix
- de traduire plastiquement à la gouache tout ou partie de la solution retenue (couleurs, matières, transparences...)

En fonction du caractère de l'étude, des croquis de détail à grande échelle et la représentation en perspective pourront être utilisés.

De brefs commentaires ou annotations préciseront la démarche.